

# Stratégies fédérales de développement durable

## **10 ans de coordination interministérielle**

Philippe Morel, directeur

Division de l'intégration stratégique et des partenariats

Président, Groupe interministériel fédéral sur le développement durable



# Contexte canadien

- Depuis 1997, la Loi sur le vérificateur général exige que les ministres déposent au parlement des stratégies de DD (SDD) aux trois ans.
  - L'exigence s'applique à 32 ministères et agences du fédéral.
- La quatrième génération de SDD a été déposée au parlement en décembre 2006 pour la période 2007-2009.

# Contexte fédéral au Québec

- Conseil fédéral du Québec regroupe les agences et ministères du fédéral (AMF) au Québec. Il est composé de comités visant une meilleure coordination des enjeux communs.
- Le groupe interministériel fédéral sur le développement durable (GIFDD) a été créé en 1997. Il vise une meilleure coordination des activités de développement durable des institutions fédérales.
  - Sa mission consiste:
    - à faire partager une vision commune à long terme du développement durable au sein des AMF du Québec.
    - à favoriser la mise en œuvre du développement durable.
- Le GIFDD a réalisé l'analyse des trois générations précédentes de SDD et a fait des recommandations à Environnement Canada, ministère mandaté pour développer la cadre de gestion de la 4<sup>ième</sup> génération de SDD.

# Commentaires sur les 3 premières générations de stratégies de DD

- Les rondes précédentes ont été critiquées par :
  - la Commissaire à l'environnement et au développement durable;
  - des comités parlementaires et sénatoriaux;
  - des observateurs au pays et à l'étranger.
- Leurs critiques visaient :
  - le manque de pertinence pour les Canadiens;
  - les faibles liens avec les priorités du gouvernement;
  - une mauvaise coordination;
  - une responsabilité trop vague.

# Leçons apprises des générations précédentes de DD

- Les différences organisationnelles des AMF (agences et ministères fédéraux) contribue à des SDD distinctes et de niveaux fort différents. La volonté d'établir des SDD et une reddition de compte intégrées et plus significatives a incité les AMF à établir des mécanismes de concertation.
- Impossible de rapporter des progrès nationaux en matière de DD sans cibles communes et sans résultats mesurables.
- Aucune agence ni aucun ministère ne peut à lui seul atteindre tous les objectifs de DD même s'il est le principal acteur dans ce domaine précis (i.e. les achats écologiques).
- Les AMF peuvent contribuer ensemble à l'atteinte des objectifs de DD par la complémentarité de leurs actions.

# Les améliorations apportées en 2006

- Un processus de coordination à l'échelle du gouvernement a été dirigé par Environnement Canada pour développer des directives simples qui:
  - reflètent les priorités actuelles du gouvernement;
  - respectent les différences entre les mandats des ministères;
  - répondent aux critiques sur le plan de la coordination et de l'imputabilité;
  - n'exigent aucune nouvelle autorité politique ni ressources;
  - fixent six buts communs à tous les ministères et agences au fédéral.
    - 3 buts pour la qualité environnementale
    - 3 buts pour la gestion du développement durable

# Six buts communs de la 4<sup>e</sup> génération de stratégies de DD

- But 1 : Eau propre et sécuritaire pour les citoyens, les écosystèmes marins et d'eau douce
- But 2 : Air pur qui permet aux citoyens de bien respirer et qui assure que les écosystèmes fonctionnent bien
- But 3 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre (inclut les priorités opérationnelles de l'écologisation du gouvernement, de l'énergie des édifices et de la flotte de véhicules)
- But 4 : Les collectivités profitent d'une économie prospère, d'une société vibrante et équitable et d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures
- But 5 : Développement et utilisation durables des ressources naturelles
- But 6 : Renforcement de la gouvernance et de la prise de décisions fédérales pour appuyer le développement durable

# Défis des SDD au sein du gouvernement fédéral

- Opérationnaliser les six buts communs des stratégies de développement durable;
- Susciter l'engagement de plus de 35 000 fonctionnaires fédéraux dans leur quotidien pour atteindre des buts de haut niveau;
- Traduire ces buts en projets concrets avec des cibles précises;
- Choisir des indicateurs qui permettent de rendre compte efficacement et de mesurer les progrès.

# Buts - Qualité environnementale

- But 1 : Eau propre et sécuritaire pour les citoyens, les écosystèmes marins et d'eau douce
  - Plan d'action Saint-Laurent
  - Approvisionnement en eau potable pour les Premières Nations
- But 2 : Air pur qui permet aux citoyens de bien respirer et qui assure que les écosystèmes fonctionnent bien
  - Adhésion à la démarche Allégo
  - Politique de déplacement d'affaires
- But 3 : Réduction des émissions de gaz à effet de serre (inclut les priorités opérationnelles de l'écologisation du gouvernement, de l'énergie des édifices et de la flotte de véhicules)
  - Projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments
  - Offre à commandes nationales pour des véhicules hybrides et à carburant de remplacement

# Buts - Gestion du développement durable

- But 4 : Les collectivités profitent d'une économie prospère, d'une société vibrante et équitable et d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures
  - Programme de développement économique des collectivités
  - Outil d'analyse de projets en DD
- But 5 : Développement et utilisation durables des ressources naturelles
  - Réseau canadien des Forêts modèles
  - Politique sur les achats écologiques
- But 6 : Renforcement de la gouvernance et de la prise de décisions fédérales pour appuyer le développement durable
  - Stratégie de navigation durable
  - Évaluation environnementale stratégique

# Prochains défis du gouvernement fédéral

La force d'impact du gouvernement fédéral mérite d'être exploitée davantage. Afin de maximiser notre potentiel d'action et d'influence en DD, nous nous devons de:

- conscientiser les unités de travail au concept du DD et rendre ainsi plus facile l'implantation des SDD;
- multiplier les projets de DD et l'accès au soutien;
- communiquer efficacement les résultats des projets DD réalisés au sein des ministères et partager avec les autres AMF les bonnes pratiques et résultats de ces projets.

Non seulement faut-il intégrer les exigences du DD dans la planification et les opérations gouvernementales, il faut que les efforts déployés par les AMF et l'impact de nos décisions soient ressentis dans les collectivités.